

Annexe

NORME INTERNATIONALE 5032

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION - МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ - ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Engins de manutention continue pour produits en vrac — Écluses ou distributeurs rotatifs utilisés en manutention pneumatique — Code de sécurité

Continuous mechanical handling equipment for loose bulk materials — Rotary feeders used in pneumatic handling — Safety code

standards.iteh.ai

Première édition — 1977-05-01

[ISO 5032:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/72134612-59c8-42ca-9978-2b5f8bc660a4/iso-5032-1977)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/72134612-59c8-42ca-9978-2b5f8bc660a4/iso-5032-1977>

CDU 621.867.81/.85 : 614.8

Réf. n° : ISO 5032-1977 (F)

Descripteurs : matériel de manutention, manutention continue, produit en vrac, matériel pneumatique, canal d'amenée, transporteur, règle de sécurité.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5032 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 101, *Engins de manutention continue*, et a été soumise aux comités membres en février 1976.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Finlande	Roumanie
Allemagne	France	Royaume-Uni
Australie	Inde	Suède
Autriche	Japon	Tchécoslovaquie
Belgique	Mexique	Turquie
Bulgarie	Pays-Bas	Yougoslavie
Espagne	Pologne	

[ISO 5032:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/72134612-59c8-42ca-9978-2b5f6c660a4/iso-5032-1977)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/72134612-59c8-42ca-9978-2b5f6c660a4/iso-5032-1977>

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Engins de manutention continue pour produits en vrac – Écluses ou distributeurs rotatifs utilisés en manutention pneumatique – Code de sécurité

1 OBJET

La présente Norme internationale spécifie, en complément des règles de sécurité générales exposées dans l'ISO 1819, les règles de sécurité particulières aux engins de manutention continue pour produits en vrac suivants : écluses ou distributeurs rotatifs utilisés en manutention pneumatique.¹⁾

2 DOMAINE D'APPLICATION

Les règles de sécurité établies dans la présente Norme internationale sont applicables quelle que soit la destination du matériel. Ces règles de sécurité limitent la responsabilité des constructeurs aux engins de manutention continue proprement dits, à l'exclusion des structures sur lesquelles ces équipements sont fixés.

3 RÉFÉRENCES

ISO 1819, *Engins de manutention continue – Code de sécurité – Règles générales.*²⁾

ISO 2148, *Engins de manutention continue – Nomenclature.*

ISO 5028, *Engins de manutention continue pour produits en vrac – Installations de transport pneumatique – Code de sécurité.*

4 RÈGLES DE SÉCURITÉ PARTICULIÈRES

La réalisation et l'exploitation des écluses ou distributeurs rotatifs utilisés pour la manutention pneumatique de produits en vrac doivent satisfaire :

- aux prescriptions légales et locales intéressant la sécurité en général (voir appendice Z de l'ISO 1819);
- aux principes exposés dans le chapitre 1 de l'ISO 1819;

- aux règles générales exposées dans le chapitre 2 de l'ISO 1819 et dans l'ISO 5028;
- aux règles particulières suivantes :

4.1 Au stade de la construction (conception et fabrication)

4.1.1 Les trappes de visite de/ou d'accès à l'installation doivent être placées en des points tels qu'ils ne permettent pas d'atteindre directement l'intérieur des distributeurs et notamment l'arête extérieure des pales.

4.1.2 Quand l'entrée ou la sortie d'un distributeur débouche à l'extérieur, une tubulure assez longue doit être prévue, interdisant l'accès normal au rotor. À défaut, une grille de protection doit être montée.

4.2 Au stade de l'installation (conception, réalisation et mise en service)

4.2.1 S'il existe, cependant, des trappes de visite situées soit sur le distributeur, soit à l'entrée ou à la sortie, il est recommandé d'utiliser un système de verrouillage interdisant la mise en service des distributeurs lorsque les trappes de visite sont ouvertes.

4.3 Au stade de l'utilisation (exploitation et entretien)

4.3.1 En complément de la règle 2.3.12 de l'ISO 1819, le distributeur rotatif doit être arrêté préalablement à toute intervention, si des corps étrangers doivent être éliminés ou si l'on doit procéder au débouillage du distributeur.

De plus, il faut s'assurer par des dispositifs appropriés que sa remise en marche intempestive est impossible.

4.3.2 Si les nécessités de l'opération exigent la mise en rotation du distributeur en même temps que l'intervention, celle-ci sera faite exclusivement à l'aide d'un instrument (outil, bâton, etc.).

1) Voir 2.33.011 de l'ISO 2148.

2) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 1819-1970.)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5032:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/72134612-59c8-42ca-9978-2b5feb660a4/iso-5032-1977>